

commençait à bouillir régulièrement à 175°.

On a recueilli au-dessous de	180°	=	20 6
—	185°	=	31 0
—	190°	=	15 5
—	195°	=	10 6
—	200°	=	5 6
—	205°	=	3 3
résidu	=		8.6
			95 2

La perte éprouvée est due à la congélation, dans le condensateur, d'une certaine portion du camphre : la quantité obtenue a été dans cet essai de 10 ou de 15 p. c. Le résidu dans la cornue était entièrement solide au froid et avait une couleur jaunâtre et une forte odeur de camphre.

Le deuxième essai a été tenté sur de jeunes arbres croissant à Nadovetam dans les Nilgiris, district situé à 1,000 pieds plus bas que Ootacamund. Les feuilles ont été distillées de la même manière mais une grande quantité de camphre s'est condensée pendant l'opération et a presque bouché le serpentin. On a recueilli environ 4 onces de liquide chargé de matières cristallines. On a passé l'huile au moyen d'une étoffe et on a obtenu, la partie liquide une fois expurgée, une solide tablette de camphre d'un poids de 2 onces. L'huile avait une gravité spécifique de 0.9314 à 15° C. elle a commencé à bouillir régulièrement à 165°.

On a recueilli au-dessous de	185°	=	13 3
—	190°	=	20 0
—	195°	=	15 5
—	200°	=	20 0
—	résidu	=	25.0
			93.8

Ici encore une certaine quantité de camphre s'est condensée dans le tube réfrigérant. Environ la moitié de cette huile contenait du camphre déjà séparé, l'huile des feuilles de Nadvatam contenait 75 0/0 de camphre ce qui est un résultat très satisfaisant. L'élévation des jardins du gouvernement à Ootacamund est de 7,300 pieds et il est possible que cette hauteur influence la formation du "stearopten" solide dans les feuilles. Dans tous les cas, il est intéressant de savoir que l'huile peut être extraite des feuilles en proportion satisfaisante et rémunératrice.

Il est probable, ajoute M. David Hooper, qu'on obtiendrait encore de meilleurs résultats en opérant sur des arbres croissant à une altitude moins élevée. — (*Moniteur officiel du commerce*).

Le *Canada Gazette* convoque le Parlement pour la dépêche des affaires à la date du 11 mars prochain.

Distribution d'échantillons par la Ferme Expérimentale Centrale, à Ottawa.

A Monsieur le Rédacteur du

PRIX COURANT,

Ces neuf années passées, il a été distribué franco par la poste aux cultivateurs de toutes les parties du Canada qui en ont fait la demande, des sacs-échantillons de 3 livres des variétés de grain qui ont le mieux réussi aux différentes Fermes expérimentales. Le but de cette distribution a été d'augmenter la productivité et d'améliorer la qualité de ces importants produits agricoles par tout le pays en plaçant à la portée de chaque cultivateur du grain de semence pur et des variétés les plus vigoureuses et les plus productives. Ce travail a été très apprécié et a eu un très grand succès.

L'Honorable Ministre de l'Agriculture a donné instructions qu'il soit fait cette année une distribution semblable. Par suite du nombre considérable de demandes que nous recevons maintenant, il ne nous est pas possible d'expédier plus d'un échantillon en réponse à chaque demande, mais, grâce à cette restriction, nous espérons que l'approvisionnement à notre disposition sera suffisant pour que tous ceux qui le désirent puissent avoir part aux avantages de cette utile branche des travaux des Fermes expérimentales.

La distribution qui a maintenant lieu comprend quelques-unes des variétés les plus prometteuses, d'Avoine, d'Orge de Blé de printemps, de Pois, de Maïs-furrage et de Pommes de terre. On peut adresser les demandes d'échantillons à la Ferme expérimentale centrale à Ottawa jusqu'au 1er mars, mais après cette date les listes seront closes afin que nous puissions satisfaire aux demandes avant le commencement des semailles. Il n'est pas besoin d'affranchir les communications. Ceux qui nous adressent des demandes feront bien de dire quelle variété ils désirent essayer, et d'en nommer une ou deux autres pour le cas où l'approvisionnement de la variété choisie se trouverait épuisé. Quoique nous ne puissions promettre de fournir la variété demandée, nous satisferons autant qu'il nous sera possible aux désirs de nos correspondants. Nous enverrons d'abord les échantillons de grain, mais ne pourrons distribuer ceux de pommes de terre que lorsque tout danger de gel en route sera passé.

W. SAUNDERS,

Directeur, Fermes expérimentales.
OTTAWA, 5 janvier 1897.

PETITES NOTES

Suivant les dernières statistiques tirées des journaux militaires pour l'exercice en cours, les batteries de campagne de toutes les armées d'Europe s'élevaient au total à 2113, celles à cheval à 225; les batteries de montagne à 130; soit en tout 2768 batteries correspondant à 17924 canons de tous calibres,

En ce qui concerne le nombre de bouches à feu possédées par chaque nation, c'est la Russie qui tient le premier rang, avec 3332 bouches à feu; puis viennent successivement la France avec 3048 canons, l'Allemagne avec 2965, l'Autriche-Hongrie avec 2032, l'Italie avec 1142, la Turquie avec 1252, l'Espagne avec 396,

Roumanie avec 396, la Bulgarie avec 304, la Suisse avec 300, le Danemark avec 264, la Suède avec 240, la Serbie avec 210, le Portugal avec 204, la Grèce et la Hollande avec 120, la Norvège avec 68 et finalement le Montenegro avec 48 canons.

Nous avons dit, il y a quelque temps que Sir Richard Cartwright s'était adressé aux Chambres de Commerce, leur demandant quels seraient, selon elles, les moyens efficaces à prendre pour accroître le commerce du Canada.

La plus grande divergence se fait voir dans les vues de ces chambres et parfois on constate la plus grande contradiction entre les opinions des marchands qui les composent. Telle Chambre veut une chose à laquelle l'autre s'oppose.

Le *Free Press* d'Ottawa dit que dans l'ensemble les résolutions du Board of Trade de Toronto peuvent être considérées comme étant les plus intelligentes. Les négociants qui en font partie paraissent avoir saisi l'idée générale du questionnaire qui leur a été adressé. Plusieurs donnent d'excellentes raisons pour induire le gouvernement à dépenser beaucoup pour attirer des immigrants européens; d'autres Chambres pensent que le sujet ne mérite même pas qu'on s'y arrête et comptent plutôt s'en tenir aux marchés intérieurs du Canada sans chercher à étendre nos relations au dehors. En général, les Chambres demandent qu'on établisse au dehors des agences commerciales payées par le gouvernement. L'une d'elles va jusqu'à dire que le gouvernement devrait dépenser annuellement \$100,000 à cette fin.

Délicé à ceux qui élèvent des abeilles.

Parmi les nombreux procédés recommandés pour combattre la douleur résultant des piqûres d'abeilles, araignées ou autres animaux de ce genre, et les accidents d'inflammation qui en sont la suite, en voici un nouveau que nous indiquons *la Nature*. Il a été employé avec succès contre les morsures de scorpions et convient bien également pour les piqûres moins sérieuses. C'est le chloral camphré.

Ce médicament s'obtient en broyant lentement dans un mortier de l'hydrate de chloral à parties égales avec du camphre en poudre. En appliquant ce produit sur le point lésé, la douleur cesse presque aussitôt par suite de l'action anesthésique et calmante des deux corps formant la base du mélange. Il faut alors employer les applications chaudes de solution boriquée pour empêcher le gonflement des tissus, administrer un peu de cognac ou quelques gouttes d'acétate d'ammoniaque pour remonter le malade, combattre le collapsus.

Il est bon de se rappeler qu'on a vu survenir des accidents graves à la suite de simples piqûres d'abeilles, de moustiques, chez des sujets délicats ou peu résistants. On ne parle pas des piqûres dans la bouche, sur les lèvres, qui entraînent des complications inquiétantes par la rapidité d'absorption du venin, et surtout l'œdème de la muqueuse qui peut amener l'obstruction des voies respiratoires. Comme tout le monde n'a pas sous la main du chloral camphré, on le remplacera avec autant d'efficacité, sinon contre la douleur, du moins contre l'inflammation, par un peu de teinture d'iode à laquelle on ajoutera quelques gouttes de laudanum.